

AIPR : Autorisation d'intervention à proximité des réseaux niveau opérateur

PUBLIC : Toute personne amenée à exécuter des travaux à proximité des réseaux enterrés ou aériens

PRE-REQUIS : Aucun

DUREE : 7 heures

EFFECTIF : groupe de 12 personnes maximum

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectif : Rendre capable le stagiaire de connaître la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux d'appliquer le Guide technique, identifier les risques métier afin d'exécuter les travaux demandés en sécurité.

CONTENU

- La réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier :
 - Rôles
 - Responsabilités
 - Les acteurs
- La réglementation DT – DICT
- La réglementation AIPR
- Les types de réseaux concernés.
- Organisation
- L'exécution des travaux
 - Le marquage-piquetage – repérage
 - Les travaux urgents
 - Le guide technique
 - Les réactions adaptées en cas de dégâts

VALIDATION DE LA FORMATION

Le candidat devra obtenir 36 point sur les 60 possibles au QCM réalisé sur tablettes numériques

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exposé interactif
- Support vidéo
- Evaluation des acquis en cours de formation



DOCUMENTS DELIVRES

- Attestation de formation
- Certificat de réalisation envoyé au donneur d'ordre

FORMATEURS

Formateurs AIPR agréés

LIEU :

Intra : En vos locaux

Inter : En nos locaux situés à Andrézieux Bouthéon

MODALITES D'ORGANISATION ET DELAIS D'ACCES :

Intra : Délai en fonction des demandes et besoins du client

Inter : 1 mois sous réserve d'avoir un effectif minimum de 5 personnes